



INFORMATIONS PRATIQUES

➤ Chambre individuelle

Si vous souhaitez bénéficier d'une chambre individuelle, vous pouvez en faire la demande dès votre préadmission ou pendant votre séjour.

Votre mutuelle peut la prendre en charge.

➤ Clé électronique

A l'admission, une clé électronique donnant accès à votre chambre vous sera remise contre une caution de 10 €. Votre intimité est ainsi préservée. Seuls les professionnels autorisés y auront accès.

L'utilisation de cette clé a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

➤ Le téléphone

Vous avez la possibilité de demander l'utilisation du téléphone dans votre chambre. Dans ce cas, vous devez verser à l'accueil, aux heures d'ouverture :

- La somme de 6,00 € non remboursable qui représente la mise à disposition du poste et l'ouverture d'une ligne permettant un accès direct vers l'extérieur.
- Si vous désirez téléphoner, vous devrez verser un montant complémentaire par tranche minimum de 10,00 € représentant une avance sur les frais de communications remboursable en cas de non utilisation.

Si vous disposez d'un téléphone portable, il vous est demandé de le laisser éteint durant toutes les activités (ateliers, repas, réunions, conférences, entretiens, sport...).

➤ Virements

Seul les personnes sous curatelle ou tutelle peuvent bénéficier de virements ne dépassant pas 100 € chacun par quinzaine. Ces virements sont à effectuer sur le compte de la Banque Postale du centre de soins. Ils pourront vous être restitués en espèces tout au long de votre séjour. Merci de ne pas oublier de préciser votre nom.

Nos coordonnées bancaires :

La Banque Postale Strasbourg	20041 01015 0070781W036 29
IBAN	FR42 2004 1010 1500 7078 1W03 629
BIC	PSSTFRPPSTR

➤ Transport

Concernant votre retour à domicile, le transport en VSL ne dépend pas de l'ALD, **mais uniquement de l'indication médicale**. Si vous ne disposez pas d'un véhicule personnel, merci de bien vouloir prévoir les bagages en prévision du retour en transport en commun.



LISTE D'AFFAIRES À EMPORTER POUR VOTRE SEJOUR À CHÂTEAU WALK

- ✚ Vêtements de saison en quantité suffisante (selon la durée de votre séjour, il faut tenir compte des changements de saison) ;
- ✚ Vêtements adaptés aux activités manuelles (peinture, bois, espaces verts, marqueterie, maintenance) ;
- ✚ Sous-vêtements (quantité minimum : 10) ;
- ✚ Chaussures, chaussons, (bottes de pluie, chaussures de sécurité si vous en possédez pour accéder aux ateliers), baskets ;
- ✚ Vêtements de pluie ;
- ✚ Vestes, gants, bonnet ;
- ✚ Chapeau de soleil et crème solaire ;
- ✚ Nécessaire de toilette (savon, shampoing, déodorant sans alcool, rasoir, mousse à raser, dentifrice...) suffisant pour les 4 premières semaines, serviettes, gants de toilette ;
- ✚ Maillot de bain ;
- ✚ Vêtements de sport ;
- ✚ Chaussures de marche, sac à dos ;
- ✚ Timbres (tarif normal, quantité selon besoin, 20 minimum) ;
- ✚ Enveloppes (quantité selon besoin, 20 minimum).
- ✚ Si vous êtes fumeur, veuillez prévoir votre tabac pour une durée de 15 jours.

Sur place, un service de blanchisserie assure le lavage et le repassage de votre linge. La somme de 3€ vous sera demandée pour l'étiquetage de votre linge.

Une participation financière vous sera demandée pour :

- les photocopies ;	- l'envoi de télécopies et de courriers personnels ;
- une caution pour la clé de la chambre ;	- une caution pour le plaid ;
- une caution de droits d'accès au téléphone ainsi qu'une avance sur communication téléphonique.	